

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Gendarmerie de l'armement

**Décision n° 1243 du 6 juillet 2011 portant promotion de sous-officiers
de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie de l'armement**

NOR : IOCJ1103210S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 2801 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IOCJ1029453S),

Décide :

Article 1^{er}

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} août 2011 :

Ben Belgacem Salim	Nigend : 174 626	Numéro de livret de solde : 8 028 205
Derisbourg Dominique	Nigend : 126 625	Numéro de livret de solde : 5 280 621
Estrade Christophe	Nigend : 168 551	Numéro de livret de solde : 8 024 342

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} août 2011 :

Doré Christophe	Nigend : 179 879	Numéro de livret de solde : 8 037 811
-----------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 6 juillet 2011.

Le colonel,
commandant la gendarmerie de l'armement,
C. FRITSCH